

Le SNUDI-FO 31 a soumis lors de la CAPD du 8 juillet 2019 un avis concernant

Motion

Les représentants du personnel à la CAPD des enseignants du premier degré de la Haute-Garonne déclarent être opposés aux réformes du Ministre Jean-Michel Blanquer (loi dite de la « confiance », réforme du lycée...).

Certains collègues ont décidé de se mettre en grève afin de protester contre ces réformes et des enseignants du second degré n'ont pas transmis les notes d'examen. Cela n'a pas été le choix de tous mais nous affirmons notre pleine et entière solidarité avec eux.

Nous sommes indignés par les tentatives d'intimidation dont ils sont victimes comme le recours à des sanctions pour faute professionnelle, les menaces de retenues de salaires sur des périodes qui ne correspondent pas à celles où ils étaient effectivement grévistes. Ces menaces sont attentatoires au droit de grève et aux libertés fondamentales. Ce ne sont pas les personnels en grève qui remettent en cause le baccalauréat. C'est le ministre et lui seul qui est responsable de cette situation, à force de ne pas écouter. Nous exigeons : aucune sanction contre les correcteurs grévistes, aucune mesure de rétorsion !

Nous sommes solidaires des centaines de jurys qui ont refusé de délibérer dans les conditions imposées par le ministre, contre leur souveraineté, contre l'égalité de traitement entre les candidats. Ils ont refusé d'obéir à un ordre manifestement illégal. Ils ont raison.

POUR : SNUDI-FO (3), SNUIPP (4)

CONTRE : IA

NPPV (Ne Prend Pas Part au Vote) : UNSA (2)